



Mairie de PRADES
Le Village, 09110 PRADES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 27 avril 2026 – 10 h

Lieu : salle communale – séance publique

Présents : Françoise Fourié, Pierre Henrich, Hervé Peloffi, Vincent Sabadie, Isabelle Séréna, Catherine Zalduendo

Excusé : Pierre-Marie Milone

Lecture et approbation du **compte-rendu du conseil municipal** du 21/03/2026.

Le maire lit **la Charte de l'élu local** aux conseillers municipaux.

➤ **Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025**

La présentation du CFU est assurée par Catherine Zalduendo. Le Compte Administratif est maintenant appelé le Compte Financier Unique.

La **section de Fonctionnement** dégage un résultat positif de 60 975,48€. On note une tendance à la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat.

La **section d'Investissement** est marquée par l'achèvement de l'opération de rénovation du bâtiment communal La Bexane, la fin des travaux de la Maison de la chasse, par la tranche des travaux sur la voirie (133 800€) et le remboursement du prêt à court terme.

La subvention DSIL de l'Etat via la préfecture de Région de 105 000€ relative au chantier de La Bexane n'a malheureusement pas été versée sur l'exercice 2025. La section d'investissement est donc en déséquilibre.

L'exercice 2025 affiche un résultat négatif de 5089€.

VOTE

Pour procéder au vote du CFU, selon la procédure réglementaire, le maire quitte la salle du conseil. **Le Compte Financier Unique est voté à l'unanimité.**

Le maire réintègre le conseil municipal.

➤ **Approbation du budget 2026**

Les dépenses et recettes de la section de Fonctionnement ne présentent pas de nouveautés et restent conformes aux années précédentes. L'achat de pneus et de chaînes pour l'engin de déneigement est intégré dans les prévisions.

La **section de fonctionnement** dégage un solde positif de 30 000€ qui sera viré en section d'investissement.

La **section d'investissement** prévoit les travaux d'étanchéité du toit de l'église, la mise aux normes de la cabane pastorale de Sept Cases, l'aménagement du parc de jeux d'enfants, le coût de l'adressage des rues, les travaux sur l'éclairage public du SDE 09, ainsi que différents petits équipements (complément de tables et chaises pour la salle communale, portes pour les logements du presbytère).

Une réserve de 100 000€ environ peut être dégagée.

Taux d'imposition 2026

Malgré la baisse des subventions de l'Etat, il n'est pas encore indispensable d'augmenter le taux des impôts pour l'année 2026. Il faudra se poser la question en 2027.

VOTE

Le maintien des taux d'imposition et le budget 2026 sont votés à l'unanimité.

➤ **Délibération sur la motion « pour réaffirmer la compétence du SDE 09 »**

Lecture de la motion aux conseillers municipaux qui dénonce les projets gouvernementaux (dilution avec le département) et affirme la nécessité de maintenir la compétence d'autorité organisatrice d'énergie du SDE 09.

VOTE

Un avis favorable à la motion est voté à l'unanimité.

➤ **Délibération sur l'inscription d'itinéraires au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR)**

Ce plan départemental est un outil juridique et méthodologique de pérennisation des itinéraires.

Un avis préalable est demandé aux communes concernées.

Ce nouveau plan concerne le GR 10, le Chemin des Bonhommes, la Grande Traversée de l'Ariège en VTT et le Soucaret VTT.

Il n'y a rien de nouveau pour notre commune.

VOTE

La délibération sur l'inscription d'itinéraires sur le PDIPR est votée à l'unanimité.

➤ **Mise à jour d'un référent territorial santé/environnement (ambroisie, moustiques tigres, chenilles...)**

Il n'y a pas d'ambroisie sur la commune de Prades.

Cependant nous avons beaucoup de chenilles.

Désignation d'un référent ambroisie territorial : pas de désignation d'un référent car la commune n'est pas touchée par l'ambroisie.

➤ **Délibération sur la composition communale de contrôle des listes électorales**

La commission se compose de 3 membres si une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal ;

- 1 conseiller municipal
- 1 délégué de l'administration
- 1 délégué du tribunal judiciaire

Pour Prades, sont désignés :

- 1 conseiller municipal titulaire = **Françoise Fourié**
- 1 conseiller municipal suppléant = **Isabelle Séréna**

➤ **Délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charge (CLETC)**

Il s'agit d'une commission de la Communauté de Communes de la Haute Ariège. Chaque commune doit élire 1 représentant.

Le conseil municipal désigne ;

- 1 représentant titulaire = **Hervé Peloffi**
- 1 représentant suppléant = **Pierre Henrich**

➤ **Situation des emprunts de la commune**

Il reste 2 emprunts dans les emprunts contractés avant l'opération du bâtiment public de La Bexane ;

- La Traverse 613 (annuité de 7164,04€) se termine en octobre 2026
- La Place publique (annuité de 3993,29€) se terminera en 2029.

➤ **Point sur les travaux**

▪ **Défibrillateur**

La mairie a investi dans l'achat d'un défibrillateur (1790,40€ TTC) mis à la disposition de tous. Il est fixé à l'extérieur de la mairie côté ouest (il sera peut-être déplacé côté nord). Il est doté d'un maintien en température hiver comme été.

Il est accessible par tout le monde. L'appareil est autonome ; **il guide en paroles les gestes à faire.**

On fera une information quand il y aura plus de monde dans le village cet l'été pour donner toutes les précisions nécessaires et répondre aux questions.

- **Salle communale**

L'isolation phonique a été améliorée par la mise en place de panneaux de bois sur les murs et de plaques d'isolation au plafond (1036€).

La salle a été repeinte par l'employé municipal complété par un prestataire spécialisé pour le plafond.

Le local a été équipé de nouveaux luminaires modulables en intensité, posés et branchés par Stéphane.

- **Divers** : Entretien des logements communaux (changement d'une plaque électrique), révision des engins de déneigement...
- **Déneigement**

Dans un contexte d'enneigement particulièrement rude cet hiver, l'employé communal a su répondre aux besoins de déneigement avec efficacité, disponibilité (grosses chutes les week-end) et sans compter son temps.

L'année prochaine, pour alléger cette pression, Baptiste Perez pourrait venir en complément de Stéphane sur cette mission.

- **Equipement salle communale**

Pour compléter l'existant, 15 tables en matière plastique pour plus de légèreté ont été commandées ainsi qu'une centaine de chaises à l'identique.

La commande comprend en plus, 1 table de pique-nique en bois, un jeu de barrières de protection, un complément de jardinières (total 6479€ TTC).

- **Point sur le camp militaire**

L'armée souhaiterait installer un camp d'entraînement sur le territoire pastoral de Prades.

Il n'y a pas eu d'information officielle, pas de précisions claires de la part de la préfecture et de l'ONF. Le maire a eu un échange avec un gradé de l'armée où il a pu argumenter sur les nuisances que ce projet pourrait entraîner pour le pastoralisme, les randonneurs, les chasseurs, les touristes. On n'en sait pas plus pour le moment.

Information sur les élections de la Communauté de Communes de la Haute Ariège

Alain Marfaing s'impose à Arnault Diaz à la présidence de la Communauté de communes et remplace Alain Naudy à ce poste.

12 vice-présidents ont été élus pour travailler à ses côtés dont Hervé Peloffi, en tant que maire de Prades.

La séance est levée à 11h30